

Echelle : 1 / 10'000

0 100 200 400m



1154'000

1153'000

1152'000

1151'000

1150'000

1149'000

1148'000

1147'000

250'000

LEGENDE

- Limite du territoire communal
- Perimètre de secteur traité dans le plan de la localité de Bassins
- Construction existante
- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT A
- Zone agricole protégée 16 LAT B
- Zone des eaux 17 LAT
- Limite de construction relative aux espaces réservés aux cours d'eau (OEaux, art. 41a)
- Zone de desserte 18 LAT
- Aire forestière 18 LAT - situation indicative (pour la délimitation exacte, se référer au document : "Constatation de nature forestière liée au PGA", novembre 2017)
- Aire forestière sylvo-pastorale 18 LAT - situation indicative

- Monument culturel (construction) - note 2 au recensement architectural
- Monument culturel (construction) - note 3 au recensement architectural
- Monument culturel (construction) - note 4 au recensement architectural

A TITRE INDICATIF

- Objet porté à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) - n° d'identification
- Objet porté à l'Inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (IMNS) - n° d'identification
- Région archéologique - n° d'identification
- Zone S1, S2 et périmètre de protection des eaux - situation indicative
- Zone S3 de protection des eaux - situation indicative

Plan de base établi à partir des données informatiques fournies, le 20 mai 2019, par le bureau BS+R Bernard Schenk SA, ingénieurs conseils - géomètres officiels à Nyon.
Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le géomètre breveté le Signature :

Cadastré hors de la limite communale représenté à titre indicatif

COMMUNE DE BASSINS

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom)

PLAN GENERAL

Dossier n° 1824
Version (approbation du Départ.) 27.11.2020
PLAREL SA LAUSANNE

Approuvé par la Municipalité
Bassins, le
Syndic D. Lohri Secrétaire N. Angeloz

Soumis à l'enquête publique
du
au
Soumis à l'enquête publique complémentaire
du
au
Au nom de la Municipalité
Syndic D. Lohri Secrétaire N. Angeloz

Adopté par le Conseil communal
Bassins, le
Président F. Martignier Secrétaire K. Donnet

Approuvé par le Département compétent du
Canton de Vaud
Lausanne, le
La Cheffe du Département

Entré en vigueur le